



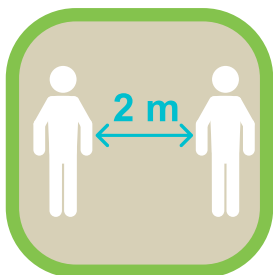
## MESURES D'HYGIÈNE GÉNÉRALES



Si vous, ou un membre de votre famille, présentez des symptômes du COVID, restez à la maison;



Vous devez porter le masque en tout temps dans les aires communes du Patro (avant et après l'activité);



Vous devez respecter la distanciation sociale de 2 mètres en tout temps;



Vous devez enfiler votre tenue sportive avant d'arriver au Patro, aucun accès aux vestiaires;



Vous devez avoir votre propre matériel et votre gourde d'eau. Les gourdes peuvent être remplies au Patro, mais les abreuvoirs ne pourront pas être utilisés;



À l'entrée du Patro, vous devez laver les mains avec de l'eau et du savon;



Vous devez entrer par la porte principale du Patro et suivre les indications affichées pour vous rendre à votre local, idem pour sortir du Patro après votre activité;



Vous devez respecter les heures de votre activité, la Direction du Patro tolère un léger battement (10 minutes) avant et après l'activité;



Avant d'avoir accès à votre local, vous devez attendre que la maintenance ait terminé la désinfection des lieux;



Vous devez déposer vos effets personnels (bottes, manteau, etc.) à l'endroit qui vous est assigné.

## CONSÉQUENCES S'IL Y A UN NON-RESPECT DES MESURES

Dans les deux cas suivants, un avertissement formel sera fait par le Directeur de l'animation avant d'entamer ces conséquences. Si un membre ne respecte pas les mesures mises en place, la Direction du Patro se réserve le droit de l'exclure des activités du secteur. Si quelques membres d'une même activité ne respectent pas les mesures mises en place, la Direction du Patro se réserve le droit de fermer indéfiniment l'activité.